



Communiqué de presse

Le Gouvernement wallon s'octroie-t-il un permis de tuer l'industrie de sécurité et de défense à Liège ? Ou la chronique d'une mort annoncée...

10 février 2012

Sur les 15.000 emplois directs et indirects dans le secteur de la sécurité et de la défense que comptabilise la Wallonie, le bassin liégeois en compte 7500.

L'industrie de sécurité et de défense, c'est du travail pour des ingénieurs, des ouvriers peu qualifiés, mais aussi pour des entreprises de travail adapté comme les Ateliers Jean Delcour. C'est un savoir faire qui fait la réputation de notre région et de notre ville.

L'avant-projet de décret portant réforme des procédures d'octroi des licences d'armes par le Gouvernement wallon sonne le glas d'une industrie multiséculaire. **Le Mouvement Réformateur ne peut l'accepter !**

Alors qu'une plate-forme – fait unique et remarquable – des organisations patronales et syndicales du secteur appelle à la concertation et fait des propositions constructives, le Gouvernement wallon les ignore et passe en force. On ne peut pas appeler à la concertation dans un secteur et la repousser dans l'autre.

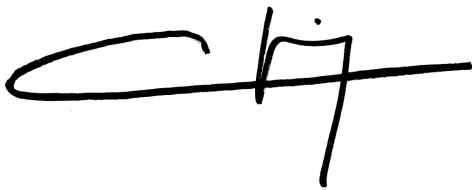
L'avant-projet menace clairement la survie de l'industrie de sécurité et de défense en lui imposant des conditions d'octroi de licence d'exportation exemptes du moindre bon sens commercial et industriel.

Il interdit notamment, dans certains cas, la production de matériel tant qu'une licence d'exportation n'est pas accordée. C'est placer les entreprises wallonnes hors concurrence en Europe et dans le monde.

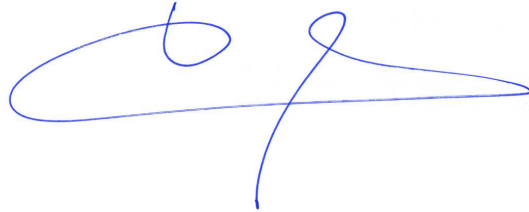
Le MR appelle le Gouvernement wallon à se ressaisir du dossier, à renouer la concertation et à abandonner les dogmatismes qui isolent notre industrie sur le plan européen.

Au Parlement Wallon, Christine Defraigne interpellera le Ministre-Président. Associée à Michel Péters, elle déposera une motion au prochain conseil communal de Liège.

Tous les Liégeois doivent être solidaires avec les travailleurs du secteur de la sécurité et de la défense comme ils le sont avec les travailleurs d'Arcelor-Mittal.



Christine Defraigne
Sénatrice – Députée Wallonne Conseillère communale
04/223.01.11



Michel Péters
Conseiller Communal
0495/540.831